

**Assemblée générale de La Saint-Cyrienne
du 15 mars 2025**

*

Rapport financier

Le budget 2024 a été clôturé à 649 K€ et présente un résultat positif de 24 500 €. La situation financière de la Saint-Cyrienne est donc saine et en amélioration puisque le budget précédent faisait apparaître un léger déficit.

**Un exercice à 649 000€
Un résultat positif de 24.500€
3,77%**

UNE SITUATION SAIN

L'effondrement du marché de l'immobilier de bureau a conduit à la vente de parts de SCPI afin de diversifier les placements de ce type dans les secteurs de l'hôtellerie, de la santé et de la « silver economy » (résidences de retraite), du commerce de moyenne surface et de la logistique. Cela a entraîné une perte d'environ 70 K€. Cette perte a été largement compensée par un bénéfice de 180 K€ du portefeuille d'actifs chez Edmond de Rothschild.

Le portefeuille d'actifs (SCPI et placement auprès d'Edmond de Rothschild s'élève à 2.210.966 € (en hausse de 152.870 €) et le bilan présente également une hausse de 32.235 € et s'élève à 2.383.030 €.

	2023	2024
Charges	522.010	648.997
Produits	506.573	673.518
Résultat	-15.436	+24.521

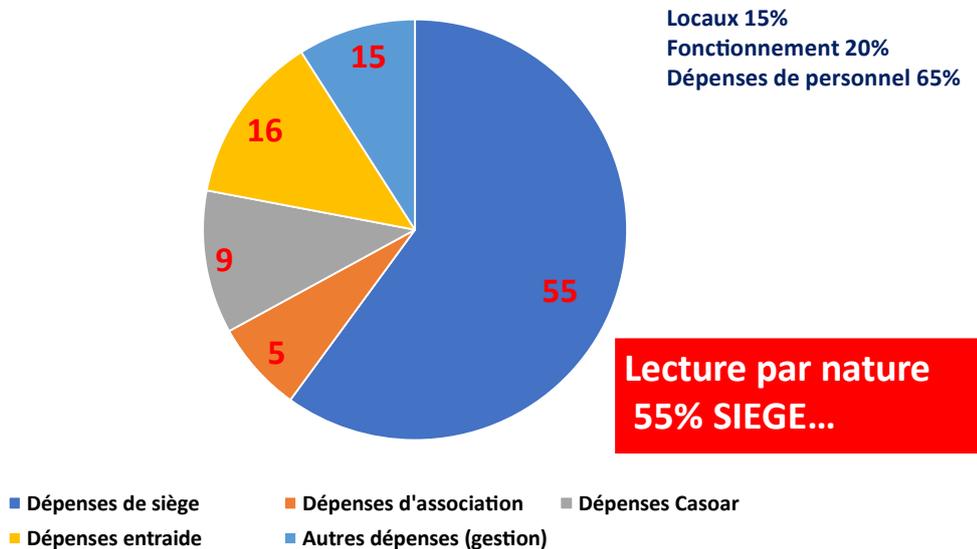
Legs réalisés au profit de la Saint-Cyrienne : 0

Comme les deux années précédentes, l'exercice budgétaire est présenté sous deux formes : en dépenses par nature (suivi comptable) et en dépenses par destination en fonction des trois grandes missions de *La Saint-Cyrienne* : solidarité-cohésion, entraide, rayonnement auxquelles s'ajoutent une part irréductible et non attribuable de fonctionnement.

1 – Présentation des dépenses et ressources par nature.



Répartition des dépenses par "nature" (%)



De façon synthétique, le poids relatif des différents postes de dépenses se présente comme indiqué sur le "camembert"

Les dépenses d'entraide ont continué à croître légèrement en 2024 et leur poids en proportion dans le budget global a augmenté de 3% pour représenter 16 % des dépenses globales. Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, ont baissé de 5 %. Il semble qu'en ce domaine un plancher soit atteint, même si le siège poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses.

Les dépenses du siège regroupent notamment les dépenses de fonctionnement courant, les impôts locaux, charges de copropriété, assurances, les différents contrats de prestation et les dépenses de personnel (salaires, charges sociales, déplacements).

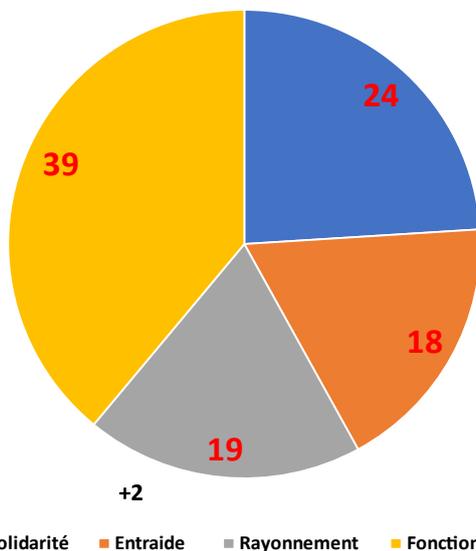
En son sein, le poste « dépenses de personnel » pèse pour 67%.

2- Présentation des dépenses par destination.



Répartition des dépenses par destination

- ✓ Immobilier
- ✓ Dotations aux amortissements
- ✓ Provisions retraites
- ✓ Dépenses de gestion



Par destination
60% → Cœur de métier
40% → Fonctionnement
Gestion
STABLE

Analysées à l'aune de l'objet social de l'association (article 1 des statuts), les dépenses peuvent être réparties en :

- trois grands blocs opérationnels : solidarité-cohésion, entraide, rayonnement intégrant les parts sécables de budget de fonctionnement et de charges de personnel ;
- un bloc « résiduel » fonctionnement-gestion » qui agrège la part des dépenses de fonctionnement irréductibles et/ou difficilement attribuables à chaque bloc opérationnel.

Pour l'exercice 2024, les parts respectives des 3 grandes missions ainsi que du socle de fonctionnement (dépenses incompressibles ou quasiment) sont stables par rapport à l'exercice 2023 et se synthétisent comme indiqué sur le "camembert".

21 – Cohésion – solidarité

Le Casoar et le site représentent à eux deux un tiers des dépenses de cette mission. La part consacrée aux aides aux bataillons a légèrement diminué du fait d'une moindre demande.

23 – Rayonnement

Poste le plus important, le coût du *Casoar* est en légère augmentation, en raison de l'augmentation du coût du papier et de l'affranchissement. et de la baisse des ressources publicitaires (phénomène qui va s'accroître).

24 – Fonctionnement – gestion

Ce poste regroupe les dépenses difficilement « attribuables ». La répartition des enveloppes le composant reste à peu près stable par rapport aux années passées

REMARQUES

- Perte sur les SCPI à cause de la baisse du marché immobilier
- Gains significatifs sur le placement EDR
- Cotisations : - 25 000 €
- Dons : + 26 000 € (2S et autres)
- 80 % de l'activité reposent sur les dons et cotisations

80 % de l'activité reposent sur les dons et cotisations.

Il est à noter une légère baisse du nombre de cotisations ainsi que des dons 2S, même si cette dernière est compensée par d'autres dons. Il convient donc de poursuivre les efforts dans ces domaines.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 a été adopté par le conseil d'administration le 17 décembre 2024.

Il s'établit à 538.660€ et il a été basé sur des estimations prudentes et réalistes.

Charges

	Budget 2024	Réalisé 2024	Budget 2025	Obs.
Taxes, assurances, travaux	25.200	27.516	24.000	Stables (Exo TH)
Fonctionnement	54.500	64.713	50.460	+8.000€ Quizz (non budgété 2024) + Réno SI - 2.000€ Photocopieur
Personnel	203.000	208.712	217.500	Salariés : +3% 2025 Prestataires
Association	36.500	40.156	45.000	Grands événements ALUMNI Cotisation autres associations (Maginot)
Casoar	61.000	62.916	74.500	Coûts fabrication et acheminement
Entraide	97.000	101.067	88.000	
Autres dépenses	37.650	143.915	39.400	Pertes SCPI et frais financiers (2025 ?)
TOTAL	514.850	648.997	538.660	

Produits

	Budget 2024	Réalisé 2024	Budget 2025	Obs.
Cotis et abonnements	228.000	219.280	230.000	Effort nécessaire Membre LSC -> Participer/cotiser
Casoar	15.000	4.462	2.500	Publicité en forte baisse
Ventes diverses	1.950	6.578	5.000	Vente objets promotionnels
Entraide	10.000			Remboursement de prêt
Dons Legs Subventions	194.000	196.733	205.500	Dons ciblés Leg (2024 = 0 ; 2025 = ?) Maginot + ; DEFMOB + ; TEGO ?
2S Paris Alumni	16.000	12.697	11.300	Dons en baisse
Produits financiers	52.600	233.073	84.360	Forte hausse 2024 (2025 ?)
TOTAL	517.550	673.518	538.660	

AG du 15 mars 2025

Budget 2025



	2024	2025
Charges	648 997	538 660
Produits	673 518	538 660
Résultat	+24 521	/

➤ Poursuite des efforts de maîtrise de la dépense

➤ Construit sur une hypothèse de ressources

- cotisations : 230 000 € (raisonnable)
- dons 2 S et autres : 205 000 € (raisonnable)
- Legs (???)
- Fin de la baisse Immobilier – revenus financiers raisonnables

Sous réserve d'inflation....

Charges

- On ne descendra pas significativement en dessous du niveau actuel
- Ne pas se relâcher et se maintenir à ce niveau (mais situation économique...)

Ressources

- ✓ Poursuivre l'effort sur les adhésions par promotion
- ✓ Renouer DURABLEMENT avec la dynamique des dons (2S et autres)
- ✓ Sensibiliser à la possibilité de donations et de legs